

fédération
des services
publics

la
cgt



Agents publics

Mobilisez-vous avec force !

Il est temps de dire NON aux injustices que le gouvernement persiste à vouloir nous imposer !

Dix-huit mois après son accession aux commandes du pays, le gouvernement français a fait le choix de céder aux pressions du MEDEF et de l'Union européenne, chacune des réformes proposées s'inscrit un peu plus dans l'austérité : l'ANI est le dernier exemple des objectifs mis en œuvre de diminution des droits collectifs des salariés et de remise en question du maintien pérenne de leurs salaires et de leurs emplois.

Dans le secteur public, comme au Portugal, en Grèce, en Italie, en Espagne, la France s'obstine à montrer du doigt le coût dit exorbitant des budgets d'État et en rejette la responsabilité sur ses fonctionnaires qui « coûtent trop cher ». Si les gouvernements évoquent tous la question des dépenses, aucun n'évoque celle des recettes !

Aujourd'hui, les conséquences des réformes d'austérité et des décisions qui en découlent, nous les vivons toutes et tous, dans notre travail, dans notre famille, dans notre quotidien :

• **Gel du point d'indice et sa désindexation :**

- baisse du pouvoir d'achat pour tous, actifs et retraités.

Dans les mesures d'urgence proposées par le gouvernement seulement pour la catégorie C, les propositions de reclassement des agents dans les nouvelles grilles sont loin de compenser les pertes de rémunération dues au gel du point d'indice !

• **Privatisations de l'énergie, des transports, des services à la personne (enfants et personnes âgées), de l'eau :**

- augmentation des tarifs.

• **Réforme territoriale (lois de décentralisation Acte III et MAP) et affirmation des métropolisations :**

- dévoiement du sens de l'action publique,
- réduction du nombre de services publics,
- creusement des inégalités entre territoires : les métropoles seront favorisées en concentrant potentiel fiscal (c'est là que seront implantés les entreprises et les services) et dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État aux collectivités (calculée au nombre d'habitants). Celle-ci sera réduite de 1,5 milliard d'€ en 2014 et 2015,
- paupérisation et désertification programmées es territoires ruraux et des petites agglomérations,
- inégalité de traitement entre les usagers selon le territoire d'habitat,
- baisse des effectifs de fonctionnaires,
- lean-management (rentabilisation, intensification, segmentation du travail),
- insécurité des parcours professionnels et des droits acquis collectivement (protection sociale et action sociale),
- pertes de repères des agents et fonctionnaires territoriaux dans la manière de rendre le service public,
- aggravation des risques psychosociaux, détérioration des relations et conditions de travail.

Les choix fiscaux et sociaux faits aujourd'hui favorisent le développement de l'emploi sous-qualifié au détriment de l'emploi qualifié, l'externalisation croissante de certaines activités de logistique ou d'entretien, le développement des emplois précaires.

10 septembre 2013

Le syndicat CGT & UGICT-CGT de la Mairie de Bezons

appelle tous les agents à grossir les rangs de la colère

Des solutions existent ! Descendons tous ensemble dans la rue le 10 septembre pour montrer que nous ne sommes ni coupables ni asservis !

10 septembre 2013

Avec la CGT venez revendiquer :

Un financement solidaire et pérenne de notre système protection sociale par :

- le plein emploi, notamment celui des jeunes et des femmes, et le renforcement des effectifs de fonctionnaires, notamment par une mesure immédiate de titularisations des agents non-titulaires
- la hausse générale des salaires et la revalorisation du point d'indice
- la taxation du capital et la lutte contre la fraude fiscale
- une réforme fiscale d'ampleur permettant un financement solidaire et pérenne des missions de service public, nécessaires au développement du marché du travail
- le renforcement de la péréquation financière entre collectivités locales qui représentent 70 % de l'investissement en travaux publics, créateur d'emplois

Un autre acte de décentralisation

- bilan des décentralisations précédentes
- débat nécessaire sur les missions de l'État sur l'ensemble du territoire et leurs conditions de mise en œuvre, l'organisation territoriale à tous ses niveaux
- plus de moyens budgétaires, humains et matériels
- renforcement des droits et garanties des personnels dans une Fonction publique de carrière

Un socle commun de droits des salariés et retraités individuels et garantis collectivement :

- un départ en retraite à partir de 60 ans et un départ anticipé avant cet âge en reconnaissance de la pénibilité ou de l'insalubrité, avec, pour les fonctionnaires, inscription des critères dans le code des pensions
- une validation de toutes les périodes dès l'entrée dans le parcours professionnel jusqu'à la retraite : formation, études, privations d'emploi
- un départ avec 75 % du salaire d'activité ou du dernier traitement (fonctionnaires)
- un minimum garanti basé sur le SMIC (1 700 € revendiqués par la CGT)
- des pensions indexées sur les salaires
- la reconnaissance de la pénibilité
- l'intégration des primes ayant caractère de complément salarial dans le traitement indiciaire et l'extinction de l'ERAFP (Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique)
- la bonification pour enfants
- la transparence de la compensation inter-régimes

**Actifs, retraités, privés d'emploi, nous sommes
tous concernés ! tous en grève et dans la rue**

**Départ en car prévu à Bezons 13h devant la salle Louis Aragon,
Manifestation à Paris Départ 14h Place de la République en direction de Nation**

Inscriptions dès maintenant, nombre de personnes avec noms et prénoms
par mail ulcgt.bezons@orange.fr ou par tél 09 62 18 32 01 ou 06 42 61 15 19

+ d'info sur cgtbezons.over-blog.com

